

MICHEL SAPIN MINISTRE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS

MARISOL TOURAINE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE

CHRISTIAN ECKERT
SECRETAIRE D'ETAT AU BUDGET,
AUPRES DU MINISTRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 12 avril 2014 N° 010

Les dépenses de santé inférieures de 1,4 milliard d'euros aux prévisions de 2013

Marisol TOURAINE, ministre des Affaires sociales et de la Santé, Michel SAPIN, ministre des Finances et des Comptes publics et Christian ECKERT, Secrétaire d'Etat chargé du Budget, notent avec satisfaction que l'avis rendu vendredi 11 avril par le comité d'alerte sur l'évolution des dépenses d'assurance maladie témoigne de la capacité du gouvernement à redresser les comptes de l'assurance maladie tout en préservant le niveau de protection des assurés sociaux et la qualité des soins apportés.

En effet, le respect de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM) pour 2013 et l'avis positif du comité sur le respect de l'objectif 2014, dont la progression est fixée à + 2,4 %, confirment que le Gouvernement réussit à maîtriser durablement ces dépenses.

En 2013, l'objectif national des dépenses d'assurance maladie a été une nouvelle fois respecté, avec une dépense inférieure de 1,4 milliard d'euros à l'objectif prévu en Loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) pour 2013 et inférieure de 750 millions à l'objectif pour 2013 rectifié par la LFSS pour 2014. Il devrait être de nouveau respecté en 2014.

Les ministres réaffirment leur volonté de poursuivre le redressement des comptes de l'assurancemaladie, dans le respect des engagements du Premier ministre, sans remettre en cause l'accès aux soins et l'excellence du système de santé.

Contact presse :

Cabinet de Michel SAPIN:

sec.mfcp-presse@cabinets.finances.gouv.fr

01 53 18 41 84